

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

## INTERVIEWS DES PRINCIPAUX CANDIDATS

L'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai prochains s'annonce d'ores et déjà comme l'une des plus indécises depuis de nombreuses années. Comme elle l'avait fait pour l'élection présidentielle de 2012, la CNAOC a interviewé les principaux candidats sur les principaux enjeux de la viticulture française. Une manière de rappeler aux candidats l'importance de la viticulture en France, de les amener à préciser leur politique et à s'engager. Tous les candidats qui ont été approchés ont accepté de répondre aux questions de la CNAOC. 4 thèmes sont abordés : la lutte contre l'alcoolisme, la fiscalité sur les produits vitivinicoles, viticulture et environnement et la place du secteur viticole au sein de l'Union Européenne.

Principe de sélection des candidats interviewés : Candidat ayant le soutien d'un groupe politique du parlement ou candidat crédité de plus de 10 % dans les sondages au 1er février 2017



François Fillon



Benoît Hamon



Marine Le Pen



Emmanuel Macron



Jean-Luc Mélenchon

**Quelle politique de santé publique proposez-vous en matière de lutte contre l'alcoolisme ? Lutte contre les excès comme c'est le cas jusqu'à aujourd'hui ou lutte contre toute forme de consommation ?**

**François Fillon :** Le vin est un élément constitutif de notre identité nationale, c'est l'âme de notre pays. La viticulture est un atout considérable en matière d'emplois et d'exportations. Il faut donc en défendre tous les aspects : culturel et bien-entendu économique. Sur la question de la modération, je veux vous dire que je ne relâcherai pas les efforts de prévention et de sensibilisation pour lutter contre la consommation excessive d'alcool qui est un véritable fléau, notamment pour les jeunes. C'est une problématique majeure de santé publique. Cependant comme sur beaucoup

d'autres sujets en France, nous sommes allés trop loin. L'Etat doit savoir faire confiance et ne pas se montrer intrusif, sous prétexte de protection et de prévention. Je salue la modification de la loi EVIN qui va dans ce sens en permettant de faire la différence entre publicité et information. La France est le pays du vin. Nous devons pouvoir en parler. »

**Benoît Hamon :** La lutte contre l'alcoolisme doit être une préoccupation permanente de la puissance publique ; nous avons tous en tête les dégâts de l'alcoolisme. Les campagnes de prévention doivent être poursuivies, voire amplifiées. L'essentiel est de responsabiliser le consommateur, le citoyen, face à la consommation de produits alcoolisés. Je ne suis pas convaincu par les approches prohibitionnistes en la matière, et, effectivement, je considère que l'éducation,

la responsabilisation, pour lutter contre les excès sont à préférer plutôt que les interdits. J'estime également, que les produits vitivinicoles ne doivent absolument pas être réduits à leur seule dimension «alcool» ; ils appartiennent à notre patrimoine culturel, et nous savons tous que l'apprentissage de la dégustation, la découverte de nos terroirs et de leurs produits, constituent les meilleures façons d'encourager la modération et d'éviter les excès.

**Marine Le Pen :** Je suis très attachée à notre patrimoine viticole, reconnu et envié dans le monde entier. Une

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017 (suite)

consommation modérée d'alcool, notamment pendant les repas, fait partie des traditions françaises - n'oublions pas qu'il est même recommandé de boire un verre de vin rouge par jour ! Cependant, il est nécessaire de lutter contre l'alcoolisation massive des jeunes, et des moins jeunes, qui est un véritable problème, de même que l'alcoolisme chronique. Je pense qu'un véritable accompagnement et une politique de prévention auprès des populations les plus à risque (jeunes, précaires, ...) sont plus efficaces que des mesures d'ordre financier que certains autres envisagent (augmentation des taxes ou prix plancher).

**Emmanuel Macron :** Comme vous le savez, je me suis

personnellement engagé sur le sujet de la Loi Evin. La possibilité de communiquer sur l'oenotourisme dans un cadre juridique adapté a d'ailleurs été initiée dans le projet de Loi Macron. Le temps n'est plus à l'opposition permanente entre l'économie et la santé publique mais à l'efficacité de l'action publique. Je l'ai dit lors de l'annonce de mes mesures sur la santé, nous devons faire plus de prévention en France. C'est aussi le cas en matière de lutte contre les consommations excessives d'alcool où nous devons allouer plus de moyens à la prévention.

**Jean-Luc Mélenchon :** Nous devons surtout veiller à ce que les choix de santé publique ne soient pas pris en otage par des lobbies, qu'ils soient d'inspiration hygiéniste et prohibitionniste ou au contraire liés à des intérêts commerciaux. Le marketing agressif et consumériste vient plus de l'industrie des alcools forts que des producteurs de vin. La lutte contre les addictions doit être globale

et préventive et ne pas laisser de côté les médicaments et notamment les psychotropes dont les prescriptions massives sont un désastre de santé publique nullement combattu aujourd'hui.

## **Comptez-vous augmenter la fiscalité sur les produits vitivinicoles ?**

**François Fillon :** Non. Mon seul projet est d'augmenter la TVA de 2% pour financer une baisse des charges sociales sur les entreprises et la baisse des cotisations salariales. Cette augmentation s'appliquera à tous les produits, y compris aux produits d'importation, tandis que les charges sociales ne touchent que les entreprises françaises qui produisent en France. Pour les entreprises qui exportent, la TVA est suspendue. Cette mesure doit redonner des couleurs aux entreprises nationales, aux filières qui exportent et donc à la filière vins et spiritueux.

**Benoît Hamon :** Ma priorité est surtout de sensibiliser les plus jeunes à la modération par l'éducation, comme cela est par exemple développé depuis plusieurs années par l'Association «Vin et Société».

**Marine Le Pen :** La fiscalité sur le vin est beaucoup plus faible que celle pesant sur la bière ou les alcools forts. Pour autant, je n'augmenterai

pas la fiscalité pesant sur les produits vitivinicoles car nous devons préserver nos vigneron qui connaissent déjà des difficultés. D'autant plus, que le secteur viticole représente des centaines de milliers d'emplois, pour la plupart non-délocalisables.

**Emmanuel Macron :** Le secteur des vins et spiritueux en France est un secteur économique qui doit rester compétitif face à une concurrence de plus en plus exacerbée notamment sur nos principaux marchés exports. Le rôle de l'état est de permettre aux entreprises viticoles de rester performantes tout en prenant en compte les enjeux de santé publique. A cet égard, le rôle de l'état doit être de mener des politiques plus ciblées auprès des français qui ont des problèmes d'addiction et auprès des jeunes qui sont plus vulnérables dans une période où ils se construisent. Miser sur la prévention est un axe prioritaire de ma politique de santé. Les étudiants en santé auront dans leur cursus un service sanitaire de trois mois dans lequel ils seront formés pour faire de la prévention dans les écoles ou sur des lieux de travail. Nous devons mettre plus de moyens en amont pour mieux prévenir.

**Jean-Luc Mélenchon :** Non nous n'augmenterons pas la fiscalité indirecte qui pèse déjà lourdement sur les bas revenus. En application de notre protectionnisme solidaire, les importations de vins et d'alcools pourront faire l'objet, comme toutes les autres marchandises, de sur-taxations si ces produits

ne respectent pas les normes sociales et écologiques imposées à ceux qui produisent en France. Nous stopperons ainsi le dumping social et écologique organisé par les traités européens. Cela répondra par exemple à la crise qui frappe les vigneron du Languedoc avec l'explosion des volumes de vins importés par la grande distribution à des prix qui ne permettent pas de garantir les droits des travailleurs viticoles et la protection de l'écosystème.

## **La politique européenne qui s'applique dans le secteur viticole est unique : régulation, aides consacrées à l'investissement et à la reconquête des marchés etc. Quel modèle agricole entendez-vous défendre lors de la prochaine réforme de la PAC ? Quelle importance accorderez-vous à la défense des AOC et des Indications Géographiques (IG) dans les négociations internationales ?**

**François Fillon :** Je souhaite préserver la spécificité vitivinicole dans l'OCM unique avec deux objectifs : l'amélioration de la qualité (investissement, restructuration) et la promotion. Il faudra simplifier l'administration et l'accès à ces outils. Les dossiers sont trop compliqués à remplir. Cette complexité a d'ailleurs un impact négatif sur la façon dont la France consomme les enveloppes budgétaires

européennes, notamment le Programme d'Aide Nationale qui met à disposition du secteur 280 millions d'€ par an pour financer des mesures spécifiques : investissement, promotion, restructuration, reconversion des vignobles, innovation et gestion des risques. Mais au-delà de l'OCM unique, je souhaite que l'Europe prenne à bras le corps la défense de nos viticulteurs dans les accords internationaux pour leur permettre d'accéder plus facilement aux marchés. Financer la promotion sans peser dans les accords internationaux n'a pas de sens. Je pense notamment aux droits de douanes qui pénalisent nos viticulteurs. La France doit peser en Europe pour qu'elle soit en première ligne pour défendre nos mentions traditionnelles : châteaux et crus ainsi que nos indications géographiques (AOC, IGP, ...) qui sont l'ADN de notre viticulture. Enfin, je note qu'en Europe, le « marché commun » n'existe pas encore pour le vin et qu'il est très compliqué pour un vigneron d'expédier ses produits dans la communauté. Nous avons besoin de convergence sur les droits d'accise qui diffèrent

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017 (suite)

d'un pays à l'autre et rendent compliquée la libre circulation du vin.

**Benoît Hamon** : Il faut aujourd'hui faire en sorte que la future Politique Agricole Commune soit d'abord faite pour les consommateurs européens qui doivent accéder à des produits alimentaires sains, de qualité, en quantité, et issus d'une agriculture faisant vivre les territoires et protégeant l'environnement ; il faut redonner de la valeur à l'alimentation et faire en sorte de ré-accrocher l'agriculture à la création de valeur alimentaire. Mais le marché seul ne pourra jamais préserver une telle agriculture : si nous voulons des paysans qui répondent à nos besoins alimentaires et qui fassent

vivre les territoires ruraux, il faut mettre fin au libéralisme qui a pris le pas dans nos politiques communautaires. Seuls des outils de régulation, de prévention des crises et de gestion des crises permettront de préserver notre tissu agricole européen. Nos Indications Géographiques et nos politiques de qualité ont démontré leur rôle exceptionnel en matière de résistance aux crises agricoles et de préservation de nos territoires ruraux ; elles font partie de notre patrimoine. Toute usurpation d'indication géographique détruit l'enracinement vital de nos produits dans leur terroir en facilitant la délocalisation de l'activité agricole. Il est donc tout aussi vital de poursuivre et de développer leur protection au niveau mondial.

**Marine Le Pen** : La politique européenne dans le secteur viticole est désastreuse. Elle reproduit les mêmes travers que pour les exploitations agricoles et aboutit à une fragilisation de nos producteurs de vin. Les normes sans aucune logique

se multiplient, les aides sont réparties selon des critères qui ne sont pas favorables aux petits exploitants. L'Union européenne a également considérablement affaibli nos appellations. Les viticulteurs s'en trouvent fragilisés dans la défense de leurs marques à l'étranger. La politique de l'Union européenne en matière d'offre a même conduit à l'arrachage de milliers de plants de vignes dans notre pays. La France est une grande nation viticole mais empêtrée dans la PAC, elle dégringole chaque année dans les classements internationaux. En retrouvant notre souveraineté, nous aurons les mains libres pour mener une politique audacieuse. Je franciserai également la PAC, qui sera transformée en Politique Agricole Française. Le montant des subventions sera naturellement préservé mais nous définirons désormais nos propres critères pour répartir les subventions.

**Emmanuel Macron** : Notre projet politique est progressiste et s'articule autour de deux axes forts : libérer et protéger. Libérer, c'est permettre d'entreprendre plus facilement. Les viticulteurs et négociants sont avant tout des chefs d'entreprise. Les mesures annoncées sur le travail les concernent : transformation du CICE en allègements

de charges, révision de toutes les normes inutiles, le droit à l'erreur avec une administration qui conseille plus qu'elle ne sanctionne. La négociation d'accords de libre-échange pour assurer notre compétitivité est aussi fondamentale. Protéger au niveau européen, c'est mettre en place des outils de régulation nécessaire par une PAC protectrice et ambitieuse. Là encore, retrouvons du pragmatisme et de l'efficacité. Chaque filière à ses spécificités et nous devons en tenir compte. C'est le cas de l'OCM vitivinicole qui doit être maintenue pour permettre de financer la restructuration, la politique d'investissement et la promotion dans les pays-tiers. C'est aussi le cas de nos AOC et de nos Indications Géographiques (IG) qui doivent être protégées. Protéger, c'est aussi faire plus pour ceux qui ont moins, notamment lors d'aléas climatiques comme ceux de l'an passé dans certaines régions viticoles. Nous devons parvenir à lever les freins relatifs à la franchise et au seuil de déclenchement des assurances climatiques pour mettre à disposition de ceux qui le souhaitent une assurance efficace.

**Jean-Luc Mélenchon** : La définition française du vin, comme boisson

issue exclusivement de la fermentation de raisin frais, a été fortement abîmée par l'UE et les négociations commerciales internationales. Le vin y perd ses spécificités de terroir, liées non seulement à une origine géographique mais aussi aux savoir-faire et aux innovations de ceux qui le travaillent. Je suis totalement opposé à la libéralisation des autorisations de plantation dont la Commission européenne continue de rêver. Le vin n'est pas une marchandise comme une autre, car c'est un produit culturel autant qu'alimentaire. Il faut au contraire renforcer les exigences des cahiers des charges de nos AOP et IGP et ne pas les banaliser. Le vin français n'a rien à gagner avec les traités de libre échange, notamment CETA et TAFTA que je combats.